



Société Marocaine d'Anesthésie, d'Analgesie et de Réanimation
Moroccan Society of Anesthesia, Analgesia and Critical Care

37^e

CONGRÈS NATIONAL d'anesthésie, d'analgesie et de réanimation de la SMAAR

En parallèle avec

4^e Edition
isicap

International Symposium
on Intensive Care, Anesthesia
and Pain *by* SMAAR à Kech

17.18.19 2026
Décembre

Palais des Congrès Mansour Eddahbi Mövenpick

www.smaar.ma

DOSSIER DE SPONSORING ET DE PARTENARIAT



SMAAR

Tél : (+212) 6 17 754 994 / (+212) 6 91 067 899
E-mail : secretariat@smaar.ma / smaar@smaar.ma
Site web : www.smaar.ma



Agence organisatrice

Tél : (+212) 661 736 028
E-mail : beyondcom.3c@gmail.com
Site web : www.beyondcom.ma

SOMMAIRE

<u>Objectifs de la SMAAR</u>	<u>01</u>
<u>Membres du bureau</u>	<u>03</u>
<u>Comités</u>	<u>04</u>
<u>Prévisions SMAAR 2026</u>	<u>05</u>
<u>Lieu du congrès</u>	<u>06</u>
<u>Programme scientifique</u>	<u>10</u>

<u>Frais d'inscription et d'hébergement</u>	<u>11</u>
<u>Quels sponsors? Quels objectifs?</u>	<u>16</u>
<u>Plan d'exposition</u>	<u>17</u>
<u>Possibilités d'exposition</u>	<u>18</u>
<u>Possibilités de Branding</u>	<u>20</u>
<u>Ils nous ont fait confiance!</u>	<u>23</u>
<u>Termes et conditions générales</u>	<u>24</u>

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION MOBILE



Programme scientifique
riche et innovant,
réunissant des experts
de renom autour des
avancées les plus
récentes



Des experts de renom,
reconnus pour leur excellence
clinique et scientifique,
présenteront les dernières
avancées en médecine
de réanimation



Des partenaires engagés,
qui soutiennent cette édition
et son organisation tout en
contribuant activement au
rayonnement et au succès
du congrès



Découvrez tout ce qu'il faut
savoir sur la SMAAR :
ses missions, ses objectifs,
les membres du bureau,
ses événements et bien
plus encore

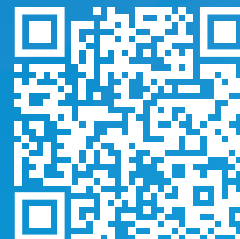


L'application mobile un outil indispensable pour assurer le bon déroulement du congrès. Elle permet aux participants d'accéder rapidement à toutes les informations essentielles : dates, horaires, lieu, mot du président, membres du bureau, programme scientifique, partenaires, e-posters, vote, revue, informations pratiques et replays.

Même en présence d'un site internet dédié, l'application offre un accès plus simple et immédiat aux contenus une fois l'événement commencé. Elle permet également d'organiser son planning en toute autonomie : sélectionner les conférences à ne pas manquer, repérer les ateliers d'intérêt, choisir ses thématiques favorites et participer aux sessions interactives.

Grâce aux notifications en temps réel, les participants sont informés des éventuelles mises à jour ou modifications du programme. Véritable compagnon digital du congrès, l'application favorise une expérience fluide, personnalisée et interactive tout au long de l'événement.

Available on the iPhone
App Store



ANDROID APP ON
Google play



OBJECTIFS DE LA SMAAR

1. PROMOUVOIR

Promouvoir et développer l'exercice de l'anesthésie, l'analgesie et la réanimation, ainsi que toutes les disciplines relevant de la compétence des médecins anesthésistes réanimateurs tel que la médecine d'urgence, la prise en charge de la douleur, les soins palliatifs, la gestion du risque périopératoire et la sécurité anesthésique.

2. ORGANISER

Organiser des manifestations scientifiques à caractère national et international : conférences, séminaires, réunions d'experts, ateliers, tables rondes, congrès...

3. DÉVELOPPER

Développer l'enseignement et la recherche dans les domaines de l'anesthésie, l'analgesie et de la réanimation en partenariat avec les autres sociétés scientifiques concernées. Développer des partenariats nationaux, régionaux et internationaux dans ces domaines.

4. FMC POUR TOUS

Fournir une formation contextualisée et adaptée à notre système de santé, accessible à TOUS et encadrée par nos experts marocains et nos partenaires experts étrangers.

5. RENFORCER

les échanges dans les domaines clés avec les autres sociétés savantes.

6. ELABORER

des référentiels, recommandations, protocoles, normes, algorithmes et supports scientifiques se rapportant à l'anesthésie, l'analgesie et la réanimation.

7. FAVORISER

la publication de périodiques, l'édition d'ouvrages et de fascicules.



MEMBRES DU **BUREAU**

.....



JAMAL EDDINE KOHEN
Président de la SMAAR



BRAHIM EL AHMADI
1^{er} Vice-Président



MOHAMED ABDENASSER SAMKAOUI
2^{ème} Vice-Président



AZIZA BENTALHA
Secrétaire Générale



AMRA ZIADI
Secrétaire Générale Adjointe



MOHAMED ADNANE BERDAI
Trésorier



YASSINE ESSATARA
Trésorier adjoint

MEMBRES ET COMITÉS



Anciens présidents	Comité scientifique	Comité de Communication	Comité des Référentiels
Wajdi Maazouzi, Rabat Abdelmalek Slaoui, Rabat Rachid Berrada Mekki, Casablanca Lahoucine Barrou, Casablanca Nabil Kanjaa, Fès Ahmed Rhassane El Adib, Marrakech	Hamza El Hamzaoui, Rabat Khalil Mounir, Rabat Naoufel Madani, Rabat Hanane Ezzouine, Casablanca Naoual Ouahid, Casablanca Abdelhalim Benyacob, Meknès	Yassine Essatara, Tanger Karim Filali, Rabat Khadija Ganyane, Rabat Soumia Drissi, Casablanca Mohamed Aouini, Marrakech Hassane Loukili, Meknès Afak Nsiri, Casablanca Tarek Dendane, Rabat	Meriem Essafti, Marrakech Khadija Ganyane, Rabat Aziza Kantri, Casablanca Mustapha Boutbaoucht, Agadir Youssef Elouardi, Marrakech Hanane Ezzouine, Casablanca Samira Kalouch, Casablanca



Conseil d'Administration			
Abdelmalek Slaoui, Rabat Rachid Berrada Mekki, Casablanca Wajdi Maazouzi, Rabat Lahoucine Barrou, Casablanca Nabil Kanjaa, Fès Ahmed Rhassane El Adib, Marrakech Jamal Eddine Kohen, Fès Mohamed Abdenasser Samkaoui, Marrakech	Chafik El Hamidi El Kettani, Casablanca Hamza El Hamzaoui, Rabat Yassine Essatara, Tanger Meriem Essafti, Marrakech Mohamed Adnane Berdai, Fès Brahim El Ahmadi, Rabat Aziza Bentalha, Rabat Amra Ziadi, Marrakech	Karim Filali, Rabat Mustapha Boutbaoucht, Agadir Mohamed Aouini, Marrakech Khalid Abidi, Rabat Rachid Hssaida, Marrakech Khadija Ganyane, Rabat Afak Nsiri, Casablanca Hicham Kechna, Meknès Rachid AlHarrar, Casablanca	

PRÉVISIONS SMAAR 2026

.....



Partenaires

Laboratoires, Sociétés de matériel médical, Association et autres



Symposiums

Sponsorisés par nos partenaires



Conférenciers

De renom participant à la réussite de cet événement



Conférences

et ateliers présentés par des éminents speakers Nationaux et Internationaux



Participants

Nationaux et Internationaux

LIEU DU CONGRÈS

.....

PALAIS DES CONGRÈS MANSOUR EDDAHBI MOVENPICK

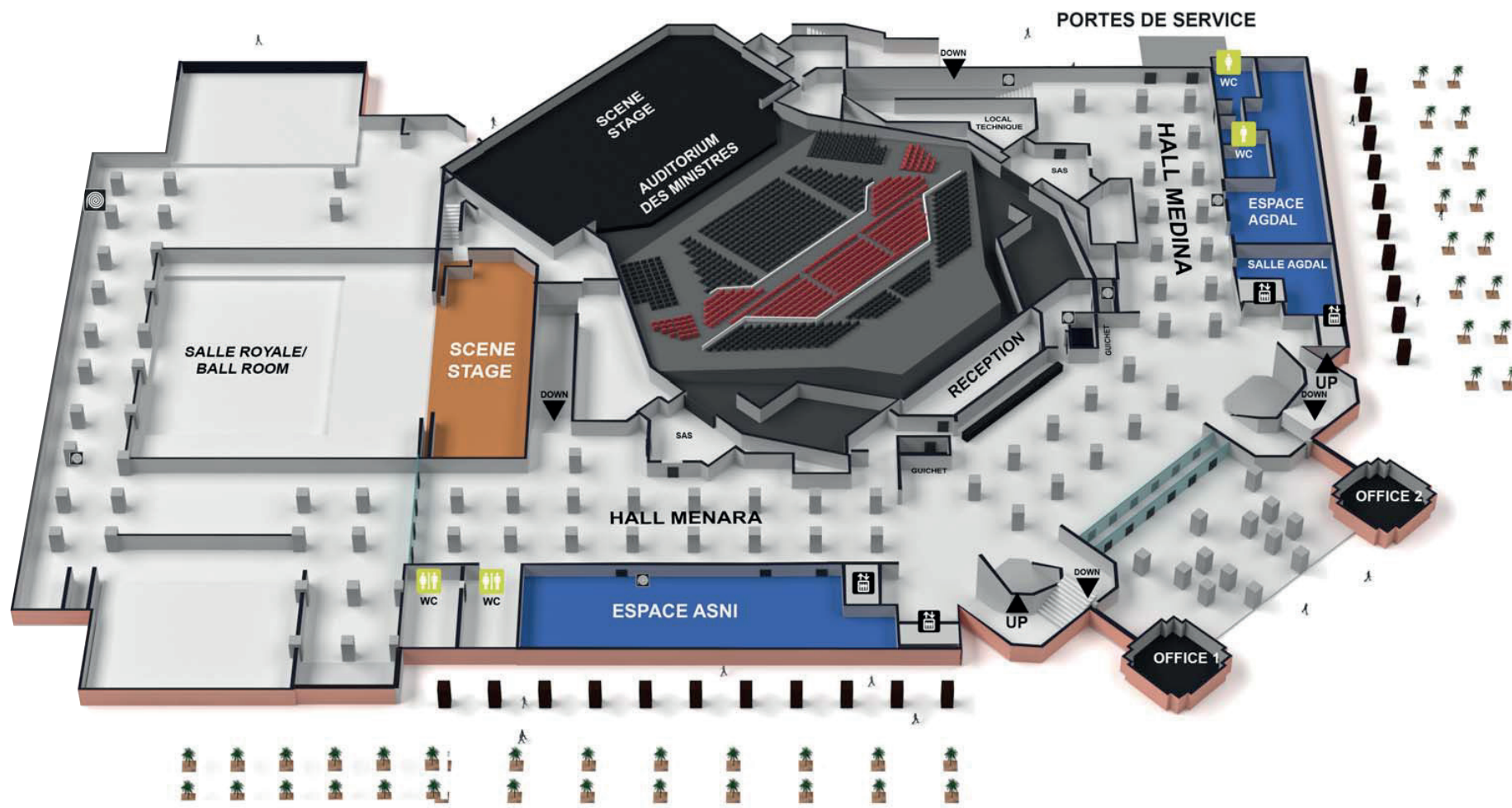
Bd Mohamed VI, Marrakech 40000

Localiser le palais



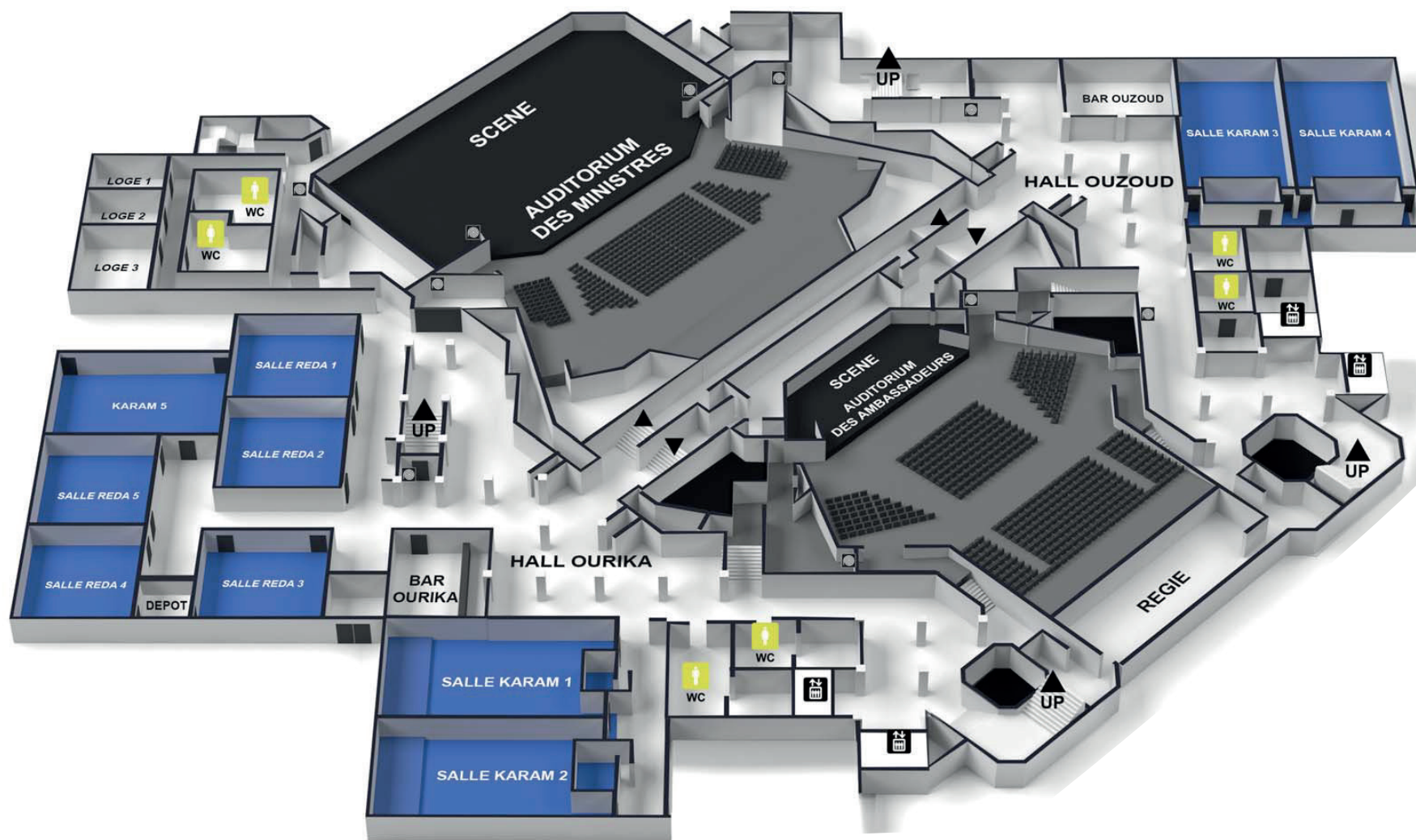
LIEU DU CONGRÈS

Niveau RDC



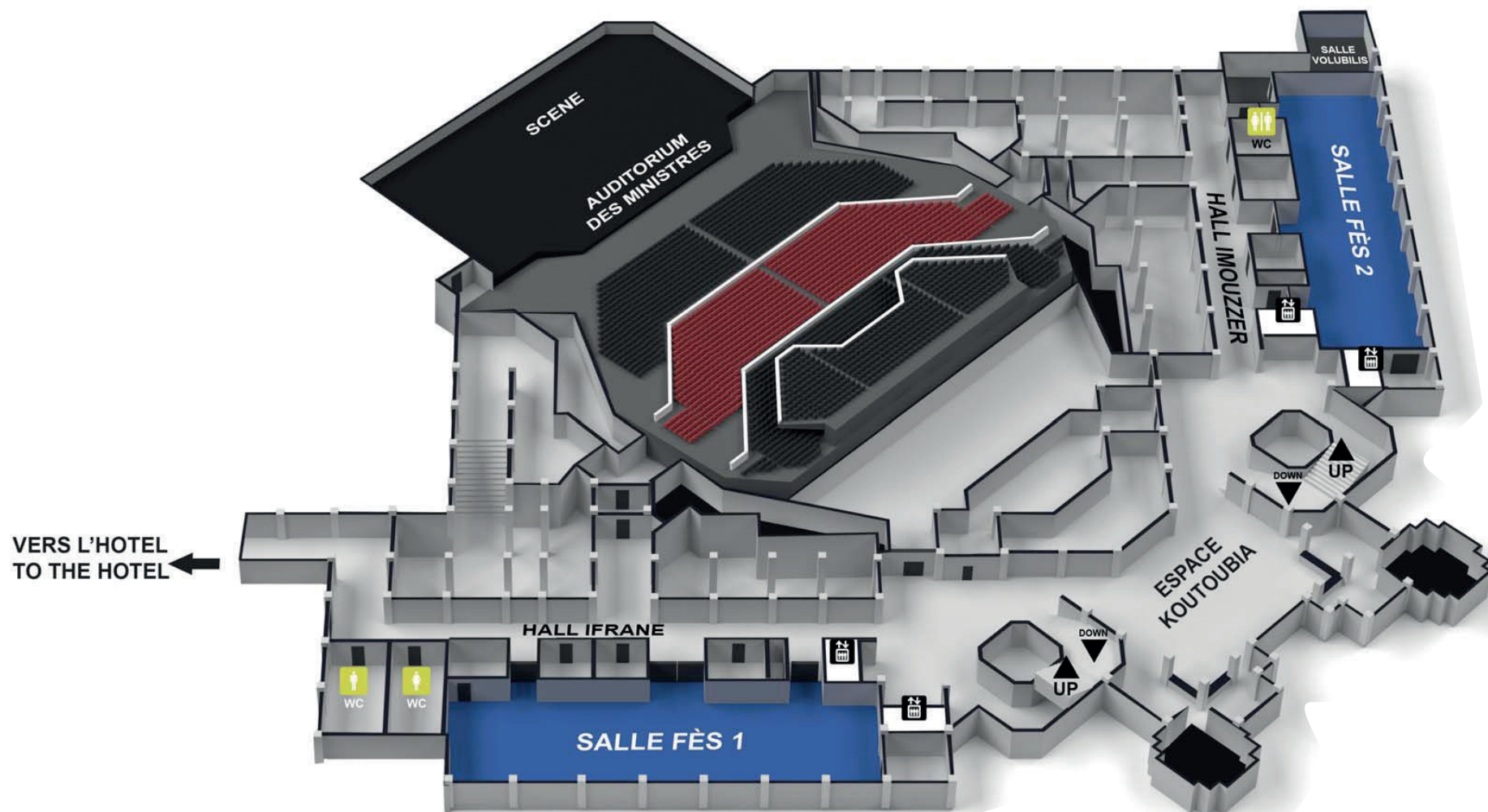
LIEU DU CONGRÈS

Niveau RDC - 1



LIEU DU CONGRÈS

Niveau RDC + 1





PROGRAMME **SCIENTIFIQUE**

Merci de cliquer sur le bouton ci-dessous
pour visualiser le pré-programme

Bientôt Disponible





FRAIS D'INSCRIPTION ET
HÉBERGEMENT

FRAIS D'INSCRIPTION ET D'HÉBERGEMENT

Frais d'inscription				
	Désignation	 Médecins	 Résidents	 Infirmiers
Jeudi 17 Déc	• Pause café : après-midi • Cocktail dinatoire	1	1	1
		1	1	1
Vendredi 18 Déc	Forfait séminaire • Pause café : matin • Pause café : après-midi • Déjeuner			
		1	1	1
		1	1	1
		1	1	1
Samedi 19 Déc	Forfait séminaire • Pause café : matin • Déjeuner			
		1	1	1
		1	1	1
Tarifs en MAD / Euro		5000 _{MAD} / 500 €	4000 _{MAD} / 400 €	2000 _{MAD} / 200 €



L'inscription inclut

l'accès aux ateliers, conférences et symposiums, pauses café, déjeuners et cocktail dînatoire



- L'inscription ainsi que l'hébergement doivent être réalisés via notre plateforme.
- L'inscription sur notre plateforme sera clôturée le 01 décembre.
- À partir du 1^{er} décembre : Inscription on the site.
- Notre département IT reste à votre disposition pour toute assistance si nécessaire.
- La Majoration de 20% sera appliquée sur tous les packages à partir du 01 Novembre 2026.

Accédez à la
plateforme
d'inscription

Bientôt disponible
Cliquez sur le bouton

S'inscrire

ou scannez le code QR



FRAIS D'INSCRIPTION ET D'HÉBERGEMENT

Hôtel Mövenpick Mansour Eddahbi

• 1 min à pied •

Frais d'inscription et d'hébergement

	Désignation	Pack 1 Inscription	Pack 2 Inscription + 3 nuitées en chambre single	Pack 3 Inscription + 3 nuitées en chambre double
Jeudi 17 Déc	Hébergement • Chambre single en BB • Chambre double en BB • Pause café : après-midi • Cocktail dinatoire		1	
				1
		1	1	1
		1	1	1
Vendredi 18 Déc	Hébergement • Chambre single en BB • Chambre double en BB Forfait séminaire • Pause café : matin • Pause café : après-midi • Déjeuner		1	
				1
		1	1	1
		1	1	1
		1	1	1
Samedi 19 Déc	Hébergement • Chambre single en BB • Chambre double en BB Forfait séminaire • Pause café : matin • Déjeuner		1	
				1
		1	1	1
		1	1	1
Tarifs en MAD/Euro	Médecins	5000 ^{MAD} / 500 €	12735 ^{MAD} / 1273 €	13121 ^{MAD} / 1312 €
	Résidents	4000 ^{MAD} / 400 €	11735 ^{MAD} / 1173 €	12121 ^{MAD} / 1212 €
	Infirmiers	2000 ^{MAD} / 400 €	9735 ^{MAD} / 973 €	10121 ^{MAD} / 1012 €

FRAIS D'INSCRIPTION ET D'HÉBERGEMENT

Hôtel Grand Mogador Menara

• 1 min à pied •

Frais d'inscription et d'hébergement

	Désignation	Pack 1 Inscription	Pack 2 Inscription + 3 nuitées en chambre single	Pack 3 Inscription + 3 nuitées en chambre double
Jeudi 17 Déc	Hébergement • Chambre single en BB • Chambre double en BB • Pause café : après-midi • Cocktail dinatoire		1	
				1
		1	1	1
		1	1	1
Vendredi 18 Déc	Hébergement • Chambre single en BB • Chambre double en BB Forfait séminaire • Pause café : matin • Pause café : après-midi • Déjeuner		1	
				1
		1	1	1
		1	1	1
		1	1	1
Samedi 19 Déc	Hébergement • Chambre single en BB • Chambre double en BB Forfait séminaire • Pause café : matin • Déjeuner		1	
				1
		1	1	1
		1	1	1
Tarifs en MAD/Euro	Médecins	5000 ^{MAD} / 500 €	9435 ^{MAD} / 943 €	9821 ^{MAD} / 982 €
	Résidents	4000 ^{MAD} / 400 €	8435 ^{MAD} / 843 €	8821 ^{MAD} / 882 €
	Infirmiers	2000 ^{MAD} / 400 €	6435 ^{MAD} / 643 €	6821 ^{MAD} / 682 €

FRAIS D'INSCRIPTION ET D'HÉBERGEMENT

.....



- L'inscription inclut : l'accès aux ateliers, conférences et symposiums, pauses café, déjeuners et cocktail dînatoire
- L'hébergement est confirmé pour un minimum stay de 3 nuitées incluant : 17, 18 et 19 Décembre 2026 (1^{er} confirmé, 1^{er} servi).
- Les prix sus-cités, sont des prix préférentiels pour les sponsors.
- La Majoration de 20% sera appliquée sur tous les packages à partir du 01 Novembre 2026.



Société Marocaine d'Anesthésie, d'Analgésie et de Réanimation
Moroccan Society of Anesthesia, Analgesia and Critical Care
www.smaar.ma



FRAIS DE **SPONSORING**

QUELS SPONSORS

QUELS OBJECTIFS?

.....

**Devenez
notre
partenaire!**

Vous êtes une entreprise, une institution ou une organisation désireuse de renforcer votre visibilité et de valoriser votre image auprès d'un large public de professionnels et de décideurs ?

Que vous apparteniez aux secteurs de la santé, de la pharmacie, des technologies médicales, de l'assurance, de la banque ou à tout autre domaine en lien avec l'innovation et la formation, ce congrès est l'occasion idéale pour vous associer à un événement de référence. En devenant sponsor, vous aurez l'opportunité de mettre en avant vos valeurs, vos solutions et votre expertise auprès d'un public ciblé et influent.



Établissements de Formation

Attirez des étudiants et professionnels du secteur
Proposez vos programmes de formation continue, vos diplômes spécialisés et vos masters à un public international de professionnels de la santé. Ces événements sont une excellente plateforme pour promouvoir vos formations et tisser des liens avec des établissements médicaux à la recherche de solutions éducatives de qualité.



Les sociétés de matériel médical

Boostez votre visibilité et vos ventes
Les congrès médicaux sont l'occasion idéale pour présenter vos innovations à un large public de professionnels de la santé. Sponsorisez des ateliers, exposez vos produits dans des espaces dédiés et permettez aux participants de tester vos équipements sur place. Vous aurez l'opportunité d'engager des discussions commerciales, générer des ventes immédiates et renforcer votre position sur de nouveaux marchés.



Les laboratoires pharmaceutiques

Lancez vos produits et développez votre réseau
Exposer lors d'un congrès médical est une opportunité stratégique pour mettre en avant vos nouvelles solutions thérapeutiques. Organisez des symposiums, des ateliers ou des sessions interactives pour dynamiser l'engagement et renforcer vos ventes. C'est un moment clé pour établir des partenariats, échanger avec des leaders du secteur et booster votre réseau de manière significative.



Sociétés d'informatique

Présentez vos solutions innovantes
Les technologies numériques jouent un rôle crucial dans la transformation du secteur médical. Ce congrès est une occasion unique pour présenter vos logiciels de gestion, applications de santé et solutions numériques qui facilitent le quotidien des professionnels de la santé. Un moyen efficace pour toucher un large public et créer de nouvelles opportunités commerciales.



Les compagnies d'assurance

Positionnez vos offres auprès de professionnels clés
Les congrès médicaux attirent des acteurs essentiels du secteur, offrant une plateforme unique pour présenter vos produits d'assurance adaptés aux besoins des professionnels de la santé. Profitez de l'événement pour établir des relations avec de nouveaux clients, développer des opportunités commerciales et renforcer votre présence dans le secteur médical.



Les banques

Développez vos solutions financières pour les professionnels de la santé
Ce type d'événement est l'occasion idéale pour présenter vos produits bancaires destinés aux professionnels de la santé. Que ce soit pour le financement des équipements médicaux, des prêts pour les structures de santé ou des solutions d'épargne, vous pourrez attirer l'attention des acteurs clés du secteur et développer des partenariats financiers.



Constructeurs Automobiles

Renforcez votre visibilité et vos ventes
Proposez des offres exclusives et des tarifs préférentiels pour l'achat de véhicules tout en devenant le transporteur officiel de l'événement. Une excellente opportunité pour promouvoir votre marque auprès d'un public professionnel, renforcer votre image et booster vos ventes dans un environnement propice aux affaires.



Les établissements de santé

Développez des partenariats stratégiques
Faites connaître vos services et expertise auprès d'un public ciblé de professionnels et d'acteurs du secteur médical. Ces événements sont une occasion privilégiée pour échanger des bonnes pratiques, établir des collaborations internationales et vous positionner comme un acteur clé dans le domaine de la santé.



Autres Entreprises et Organisations

Développez votre présence dans le secteur médical
Ce congrès est une opportunité pour toute entreprise souhaitant élargir sa présence dans les secteurs médical, paramédical et pharmaceutique. Que vous soyez une startup ou un acteur établi, profitez de cet événement pour développer des relations d'affaires, découvrir de nouvelles opportunités et accroître votre visibilité dans un secteur en pleine croissance.

PLAN D'EXPOSITION

Terms et conditions du contrat

-Le mur de fond des stands suivants (46,45,44,43,42,41,30,29) doit être fini à l'arrière (prévoir des visuels, backlights, écrans LED ou télévisions...), car il est directement exposé à l'espace Banqueting situé à l'arrière des stands.

-Les exposants doivent soumettre une maquette de stand respectant les exigences de l'agence organisatrice : hauteur uniforme de 2,5 m, sans murs latéraux. Cette maquette doit être envoyée pour validation au moins deux semaines avant le congrès, afin de garantir un espace ergonomique.

-Les piliers situés à côté des stands suivants (de 1 à 15) doivent obligatoirement être habillés. Chaque exposant est responsable de l'habillage du pilier attenant à son stand.

-Les stands doivent être complètement finis, la peinture est formellement interdite dans le centre de conférence.

-Les termes et conditions générales doivent impérativement être signés et cachetés par le client.

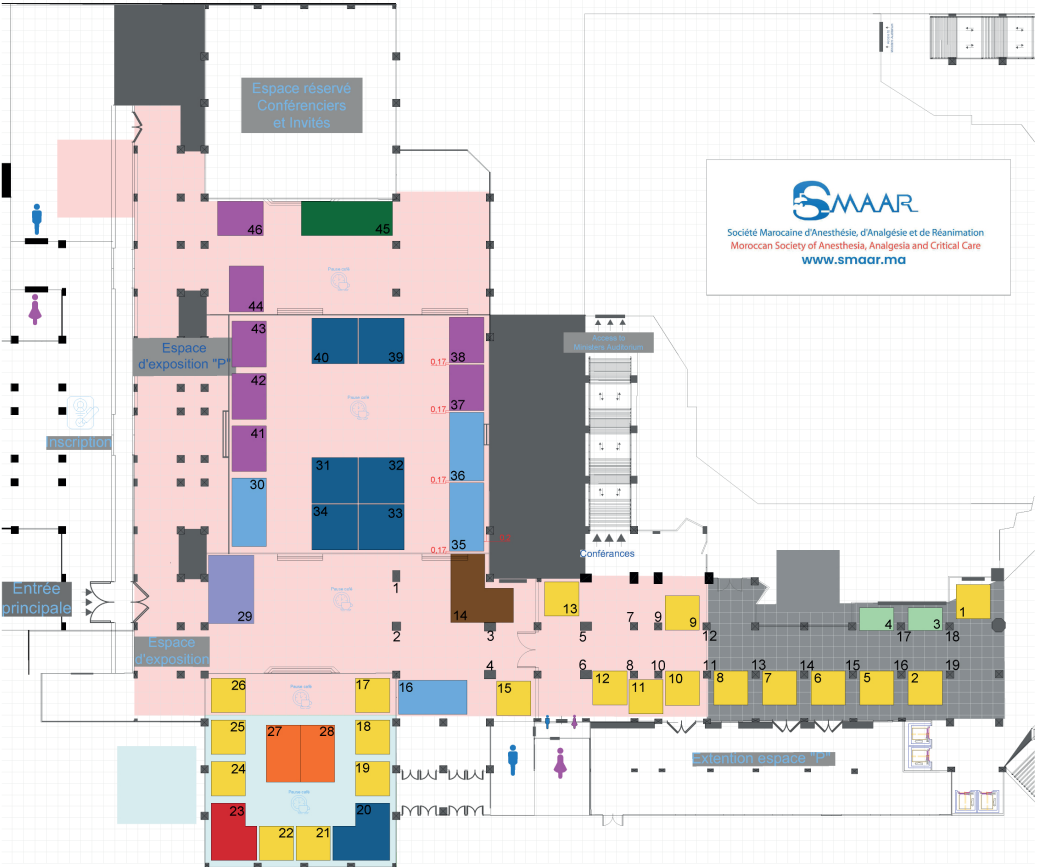
-La signature du plan est obligatoire.

Nom de client :

Numero de stand :

Cachet et signature

PALAIS DES CONGRÈS - MARRAKECH Level 0



NB : Ce plan d'exposition pourrait subir des modifications pour des raisons logistiques.

Légende	
Couleur sur plan	Nom de zone et Numero des stands par zones
	P Les stands de 01 à 07
	R Les stands de 09 à 17
	S Les stands de 18 à 25
Couleur sur plan	Surface
	Stand 6m2 (3m*2m)
	Stand 9m2 (3m*3m)
	Stand 12m2 (4m*3m)
	Stand 15m2 (5m*3m)
	Stand 16m2 (4m*4m)
	Stand 18m2 (6m*3m)
	Stand 21m2 (7m*3m)
	Stand 24m2 (8m*3m)
Couleur sur plan	Surface
	Stand 25,5m2
	Stand 18m2
	Stand 21m2
Piliers	
Couleur sur plan	Surface
	Les piliers prévus pour un habillage "33 Piliers"



Installation et démontage des stands + ouverture de l'exposition

Le planning de montage
pourrait subir des modifications
selon les besoins
organisationnels du congrès

Installation des stands

Date :
Heure :

Démontage des stands

Date :
Heure :



+212 6 68 332688

POSSIBILITÉS D'EXPOSITION

Soutenez le congrès en devenant sponsor et profitez d'un espace d'exposition privilégié pour mettre en valeur votre expertise, accroître votre visibilité et vous distinguer clairement de vos concurrents. En associant votre image à cet événement, vous bénéficiez d'une opportunité unique de rencontrer des décideurs, développer votre réseau et renforcer votre notoriété auprès d'un public ciblé et qualifié. Notre département marketing vous accompagne à chaque étape afin de concevoir une solution sur mesure, parfaitement adaptée aux objectifs et aux besoins spécifiques de votre entreprise. Ensemble, maximisons l'impact de votre présence et transformons votre participation en véritable levier de croissance.

Participation	Zone	Désignation	Tarifs : Espace Nu	Shell Scheme	Stand personnalisé	Nbre de badges
Stands Construits (personnalisés institutionnels ou backlights) 	R	Espace de stand de 25,5 m²	125 000 MAD	Prix par m² 1300MAD/HT Voir le modèle ci-dessous	Prix par m² à partir de 2000 MAD / HT selon la maquette	5
		Espace de stand de 24 m²	125 000 MAD			5
		Espace de stand de 18 m²	90 000 MAD			4
		Espace de stand de 16 m²	80 000 MAD			4
		Espace de stand de 12 m²	70 000 MAD			3
		Espace de stand de 09 m²	60 000 MAD			3
	S	Espace de stand de 21 m²	68 000 MAD			2
		Espace de stand de 18 m²	65 000 MAD			2
		Espace de stand de 15 m²	60 000 MAD			2
		Espace de stand de 09 m²	50 000 MAD			2
	P	Espace de stand de 09 m²	35 000 MAD			1
		Espace de stand de 06 m²	30 000 MAD			1



Stand Shell Scheme incluant :

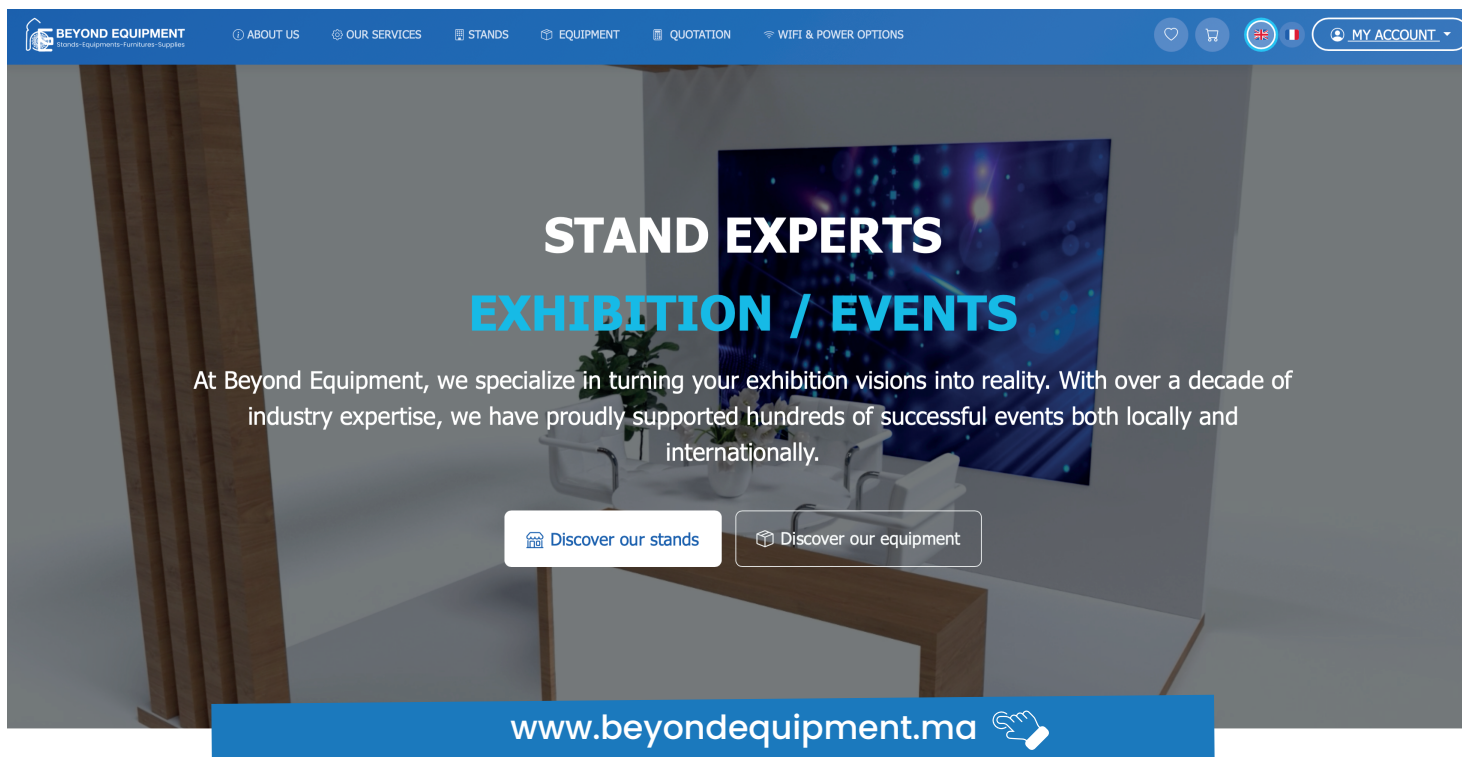
- Plancher
- Moquette
- Comptoir
- Table + 3 chaises
- Impression des visuels
- Transport
- Montage et démontage
- Alimentation
- Projection

Pour plus de détails,
consultez notre site web :
www.beyondequipment.ma

POSSIBILITÉS D'EXPOSITION



- Les badges donnent droit aux repas et aux pauses cafés du congrès.
- Possibilité d'ajouter un badge avec repas et pauses cafés du congrès au tarif de **3000 dhs** pour les sponsors.
- Pour les espaces nus les stands doivent être construits (personnalisés institutionnels ou shell scheme).
- Notre agence Beyond Equipment spécialisée dans la conception et la construction des stands vous offrira un devis qui répond à votre budget.
- Pour toute demande concernant un espace supplémentaire ou des stands institutionnels, veuillez contacter l'Agence Beyond Equipment.



POSSIBILITÉS DE BRANDING

Séances sectorielles

Désignation	Tarifs
Symposium  Votre participation avec un symposium vous permet de : - Faire connaître votre société et vos produits aux experts, chercheurs, praticiens et professionnels du secteur de la santé. - Intégrer le symposium dans le programme du congrès. - Intégrer le logo de la société dans la brochure de l'événement. - Un laisser-passer pour le personnel de la société à la salle de conférences. - La promotion du symposium pendant l'événement sera à la charge de la société. - Publicité de la société ou de ces produits devant la salle de conférences pendant la séance du Symposium. - Enregistrement du symposium. - Insérer le Logo sur le totem devant la salle de séance. - Logo devant le titre d'atelier sur le programme - Affichage du Logo sur l'écran durant la conférence.  Durée : 20 min  Lieu : Salle de conférences	70 000 MAD
Atelier  Votre participation avec un atelier vous permet de : - Insérer le Logo sur le totem devant la salle de séance - Logo devant le titre d'atelier sur le programme  Durée : 60 min  Lieu : Salle de 100 pax	40 000 MAD
Master Class Une master class de 60 min	70 000 MAD



Société Marocaine d'Anesthésie, d'Analgesie et de Réanimation
Moroccan Society of Anesthesia, Analgesia and Critical Care
www.smaar.ma

POSSIBILITÉS DE BRANDING



Plus de visibilité durant l'événement!				
Insertion publicitaire 	Désignation			Tarifs
	La visibilité de votre société a un impact	Moyen de Communication	 Pop up: Visualisation du logo ou du produit pendant 5 secondes au cours d'une des pauses prévues	10 000 MAD
			 Tombola	10 000 MAD
			 Notification mobile : Envoyée à tous les participants au congrès	30 000 MAD
			 Quiz	5000 MAD
	Augmenter votre visibilité lors de l'événement	Insertion du Produit	Insertion du produit de la société sur la page web du congrès	30 000 MAD
			Insertion à la 2 ^{ème} Page de couverture de la brochure	20 000 MAD
			Insertion au milieu de la brochure	10 000 MAD
			Insertion à la 3 ^{ème} Page de couverture	20 000 MAD
			Insertion sur l'application mobile du congrès	80 000 MAD
Communication visuelle sur site			10 000 MAD /pilier	
			12 000 MAD/pilier	
			15 000 MAD/pilier	
(plus de détails sur la page suivante)				

(plus de détails sur la page suivante)

POSSIBILITÉS DE **BRANDING**

.....



Petit Pilier

4 visuels de : 0,95 m / 2,5 m



Moyen Pilier

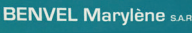
2 visuels de : 1,20 m / 2,5 m
2 visuels de : 0,95 m / 2,5 m



Grand Pilier

4 visuels de : 1,35 m / 2,5 m

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE!

Comité Organisateur

TERMES ET CONDITIONS GÉNÉRALES

I. Réservation d'un espace avec l'agence organisatrice

L'accès et l'utilisation de l'espace d'exposition au sein du congrès impliquent une adhésion inconditionnelle aux présentes conditions. Toute utilisation non conforme à ces conditions est strictement interdite.

1. Réservation d'un espace

La réservation de l'espace d'exposition au Congrès est soumise à l'approbation de l'agence organisatrice du congrès.

2. Coûts et paiement

Les frais d'exposition au congrès sont établis conformément aux modalités de paiement convenues entre l'Agence et l'exposant. Tout paiement doit être effectué en temps opportun, conformément aux termes convenus. Les tarifs sont accordés sur la base des participations des partenaires au financement de l'événement (symposiums, ateliers, métrage, prises en charge, la visibilité des stands) 1^{er} confirmé, 1^{er} servi.

3. Gestion des espaces

Pour une bonne gestion ergonomique de l'espace d'exposition, il est expressément interdit d'utiliser des supports de type «ROLL-UP» Cependant, les sponsors ne souhaitant pas bâtir un stand peuvent avoir recours à l'agence organisatrice pour un stand Backlight avec plancher à un prix avantageux.

4. Responsabilités de l'exposant

L'exposant est tenu de superviser, d'aménager et de maintenir son espace d'exposition conformément aux directives fournies par l'Agence. Il est également responsable de la sécurité et de l'intégrité de son espace.

5. Propreté et maintenance

L'exposant est responsable de maintenir son espace d'exposition propre et en bon état tout au long de l'événement.

6. Délais

L'agence organisatrice doit avoir les coordonnées de l'agence constructrice du stand du sponsor pour :

- Une bonne optimisation de la logistique organisationnelle ;
- Préparer les badges de l'équipe technique,

sous réserve de la communication des photos et CIN des personnes concernées.

7. La maquette du stand

Les exposants doivent soumettre une maquette conforme aux conditions de l'agence organisatrice, afin d'assurer un espace exposition esthétiquement et ergonomiquement réussi. Cette maquette doit avoir une hauteur uniformisée de 2,5 mètres et ne doit pas comporter de murs latéraux. Les exposants doivent la communiquer à l'agence organisatrice pour une validation, deux semaines avant le congrès.

8. Travaux de construction

Les agences constructrices des stands doivent veiller à ce que les murs du stand soient bien finis, tant au niveau de la façade que du dos du stand.

Les travaux de menuiserie et la peinture au pistolet sont strictement interdits dans la salle d'exposition.

9. Montage et démontage des stands

L'Agence organisatrice du congrès alloue un créneau spécifique pour le montage et démontage de l'espace d'exposition.

Les exposants doivent respecter strictement les dates et les horaires alloués. Tout décalage de ce délai peut entraîner des retards dans la fluidité des préparatifs du congrès.

10. Modifications du plan d'exposition

L'Agence se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'emplacement de l'espace d'exposition pour des raisons indépendantes de sa volonté, notamment des raisons logistiques.

11. Confirmation d'un espace stand et modalités de paiement

La confirmation d'un espace stand doit être faite par écrit selon un formulaire à télécharger de la plateforme de réservation de stands.

12. Assistance durant le congrès

Un Exhibition manager est mis à votre disposition pour une meilleure assistance pré-congrès et au cours du congrès. Disponible pour répondre aux questions des exposants, ainsi que pour les assister dans la

planification et la logistique de leur participation.

13. Livraison de matériel

Toute livraison de matériel doit impérativement être autorisée au préalable par l'agence organisatrice de l'événement.

II. Sur le lieu de l'événement

D'une manière générale, Il est interdit de clouer, visser, coller sur la structure. Toutes détériorations causées par les installations et décorations de quelque nature que ce soit, seront à la charge du sponsor ou de son fournisseur de services (agence constructrice des stands,...). Les murs des halls d'exposition, piliers, escaliers, portes et autres ne pourront en aucun cas être utilisés pour la décoration.

Par ailleurs, il est interdit de procéder :

- A tous travaux touchant les conduits de fumée, les conduits d'eau, d'air comprimé, Les circuits électriques et téléphoniques, les canalisations d'eau ou de vidange.
- A Tous percements de trous pour accrochage ou scellement.
- A la dépose des portes, des fixations d'antennes, etc...
- Au placement ou déplacement de meuble, sans prendre les précautions et mesure nécessaires pour ne pas causer les rayures de marbre, les frottements et casse des carreaux au sol.

Les réparations des dommages consécutifs à l'observation des clauses ci-dessus sont intégralement à la charge du sponsor ou de son fournisseur de services (agence constructrice des stands,...).

Le matériel exposé ne peut en aucun cas dépasser les hauteurs des stands du (2,50 m) sauf accord spécifique de l'agence organisatrice de l'événement.

Pour des raisons impératives de sécurité, les stands ne peuvent être recouverts par un toit. Les exposants qui n'utilisent pas la structure fournie par l'établissement lieu de l'événement doivent se conformer aux normes fixées en matière de hauteur (2,50 m au maximum). La charge maximum autorisée au sol est de 500 kg au m².

Le matériel exposé ne peut en aucun cas dépasser les hauteurs des stands du (2,50 m) sauf accord spécifique de l'agence organisatrice de l'événement.

Pour des raisons impératives de sécurité, les stands ne peuvent être recouverts par un toit. Les exposants qui n'utilisent pas la structure fournie par l'établissement lieu de l'événement doivent se conformer aux normes fixées en matière de hauteur (2,50 m au maximum). La charge maximum autorisée au sol est de 500 kg au m².

14. Parking et Décharge des véhicules

Les camions et voitures des sociétés

intervenantes ne pourront rester en stationnement sur le lieu de déchargement. Ils devront être garés sur la voie publique.

La plage horaire accordée à la décharge des véhicules des agences constructrices des stands doit être respectée afin d'assurer une bonne fluidité du congrès.

15. Douane

Il appartient au Client/Prestataire d'accomplir les formalités douanières pour les matériaux et produits en provenance de l'étranger. L'agence organisatrice de l'événement ne pourra être tenu responsable des difficultés qui pourraient survenir lors de ces formalités. Chaque sponsor pourvoira au transport, à la réception, à l'expédition de ses colis ainsi qu'à la reconnaissance de leur contenu.

16. Stockage pendant l'événement

Il n'est pas prévu de lieu de stockage pour les caisses et emballages (vides, divers) au lieu de l'événement. Le Prestataire devra prévoir de les faire enlever au montage et livrer à nouveau pour le démontage.

17. Acheminement du matériel dans l'enceinte du palais des congrès

Il appartient sponsor ou de son fournisseur de services (agence constructrice des stands,...) de prévoir le matériel ainsi que le personnel nécessaire au transport de ses colis et caisses. D'une manière générale, l'agence organisatrice ne fournit ni personnel, ni matériel de manutention, sauf demande expresse par email adressée à l'agence (prévoir des coûts supplémentaires).

18. Évacuation du matériel après l'événement

Tout matériel doit être dégagé aux dates et heures fixées par l'agence organisatrice de l'événement.

Il convient aux sponsors et exposants de prendre toutes les mesures nécessaires relatives à l'enlèvement et à la réexpédition de leur matériel, le stockage ne pourra pas être assuré dans le lieu de l'événement.

L'agence organisatrice se réserve le droit de faire enlever et transporter aux décharges publiques tout objet (colis, caisses, tapis, moquettes, cloisons, brochures, etc...) non réclamé ou éventuellement laissé par les exposants et/ou Organisateurs à l'issue de la

manifestation. Cette prestation sera facturée au Client.

19. Nettoyage

Le nettoyage des zones de circulation est effectué chaque jour par les soins de l'établissement qui accueille l'événement. Le nettoyage intérieur des stands appartient aux exposants. Il peut être effectué par le service de nettoyage de l'agence, sur demande.

20. Dispositions de sécurité à respecter par les organisateurs

L'organisateur devra respecter toutes les mesures imposées par les Pouvoirs Publics et notamment en ce qui concerne la sécurité, les règlements et consignes concernant les conférences, congrès, expositions, foires et salons. Ces mesures n'excluent pas le cahier des charges détaillé qui doit être soumis à l'agence organisatrice avec en copie les autorités compétentes, pour validation préalable.

21. Dispositions spéciales pour les Expositions

Les machines en fonctionnement exposées sur les stands doivent faire l'objet d'une déclaration auprès de l'organisateur un mois avant l'ouverture au public. Les moteurs thermiques ou à combustion, les générateurs de fumée, le gaz propane, les gaz dangereux, les sources radioactives, les rayons X et les lasers présentés sur les stands doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de l'administration compétente avant le montage. Cette demande d'autorisation sera transmise à l'administration par l'organisateur assisté par le Directeur sécurité et sûreté de l'établissement qui abrite l'événement.

22. Aménagement des lieux

En fonction de leur réaction au feu, les matériaux d'aménagement et les uniformes du Personnel, staff et vacataires sont de cinq catégories :

- M0: incombustible
- M1: non inflammable
- M2: difficilement inflammable
- M3: moyennement inflammable
- M4: facilement inflammable

b) La preuve du classement de réaction doit être apportée :

- Soit, par le procès-verbal d'essai réalisé par un laboratoire agréé,
 - Soit, par le marquage de conformité à la NORME MAROCAINE.
 - Pour les tissus ignifugés, la preuve du classement de réaction au feu doit être apportée.
 - Soit, par identification placée en lisière si le traitement d'ignifugation est effectué en usine ou en atelier.
 - Soit, par un tampon ou un sceau si le traitement d'ignifugation est effectué "in situ".
 - Pour les matériaux traditionnels présentant les classements conventionnels suivants :
- Classement M0**
- Verre, brique, plâtre, ardoise, fer, acier, aluminium, produits céramiques.

Classement M3

- Bois massif non résineux d'au moins 14 mm d'épaisseur, bois massif résineux et panneaux dérivés du bois (contre-plaqué, lattés particules, fibres) d'au moins 18 mm d'épaisseur

Classement M4

- Bois massif non résineux d'épaisseur inférieure à 14 mm, bois massif résineux et panneaux dérivés du bois d'épaisseur inférieure à 18 mm
- Il n'est pas nécessaire d'apporter la preuve du classement.

c) Les matériaux utilisés doivent présenter les classements suivants :

- Constitution et aménagement des lieux et notamment leur cloisonnement et ossature : M3
- Décoration florale de synthèse en grande quantité : M2
- Revêtement des podiums, estrades ou gradins :
- M3 si la hauteur est supérieure à 0,30 m et la superficie supérieure à 20 m²
- M4 dans les autres cas
- Vélums d'allure horizontale : M1 (classement M2, si le bâtiment est protégé par une installation d'extinction automatique à eau).
- L'ignifugation des installations est obligatoire. Elle doit être réalisée par une entreprise qualifiée, délivrant label de garantie d'un organisme agréé.

TERMES ET CONDITIONS GÉNÉRALES

23. Installations électriques

Les installations électriques sont établies à partir d'un coffret de livraison qui doit être inaccessible au public, tout en restant facilement accessible au personnel de l'établissement qui abrite l'évènement.

Ces installations sont réalisées conformément à la norme NFC15-100 ; elles sont exploitées sous la responsabilité des Organisateurs.

Les principales obligations réglementaires sont les suivantes :

- a) Tous les câbles apparents doivent être cachés par des goulottes bombées en prenant en considération la couleur du sol.
- b) les câbles souples doivent être du type H07 RNF ou équivalent
- c) toutes les canalisations -si canalisation il y a- doivent comporter un conducteur de protection relié à la borne de mise à la terre du coffret de livraison du stand
- d) les appareils de classe 1 doivent être reliés au conducteur de protection
- e) les circuits d'alimentation des socles de prise de courant doivent être protégés par des dispositifs de courant inférieur ou égal à 16 A
- f) les socles de prises de courant doivent être du type à obturateurs.

24. Utilisation du butane ou du propane en bouteilles

L'agence organisatrice interdit STRICTEMENT tout accès des bouteilles de gaz pour

utilisation ou autre pendant un évènement dans le lieu de l'évènement, pendant le montage, exploitation et démontage.

25. Appareils de chauffage indépendants

L'utilisation dans les bâtiments d'appareils de chauffage indépendants électriques à Combustible gazeux, à combustible liquide ou à combustible solide est INTERDIT.

26. Lutte contre l'incendie

L'implantation et l'aménagement des lieux ne doivent pas compromettre l'accessibilité aux R. I. A., aux extincteurs et aux commandes de désenfumage ou autre organe de sécurité. L'ensemble doit être visible, accessible et utilisable en permanence
Les liquides particulièrement inflammables (oxyde d'éthylène, sulfure de carbone, éther) sont Interdit.

27. Produits interdits

Les produits suivants sont interdits au sein du lieu de l'évènement :

- Échantillons ou produits contenant un gaz inflammable,
- Ballons gonflés avec un gaz inflammable ou toxique,
- Articles en celluloïd,
- Articles pyrotechniques et explosifs,
- Oxyde d'éthyle, sulfure de carbone, éther sulfurique et acétone,

-Acétylène, oxygène et hydrogène (sauf dérogation administrative).

En particulier, il est fait obligation à l'Organisateur de veiller à garantir en toute occasion le libre accès des portes de sorties, issues de secours, dispositifs pour l'évacuation des fumées (tirer-lâcher et R. I. A.).

Ne disposer à l'intérieur du lieu de l'évènement aucun élément susceptible de diminuer l'efficacité du système d'extinction automatique à eau et les dispositifs d'évacuation des fumées.

L'agence organisatrice octroi à la Direction de Sécurité et Sureté de l'établissement qui abrite l'évènement le droit de faire enlever tout matériel dangereux, insalubre ou dégageant des odeurs désagréables, nuisibles ou gênantes, ainsi que toutes les installations susceptibles de nuire à l'aspect général.

28. Signature du contrat

Le présent contrat nécessite d'être signé, cacheté, et retourné à l'agence, accompagné du bon de commande, et assorti de la mention "lu et approuvé".

29. Annulation

Toute annulation doit être signalée par écrit et des frais seront déduits en fonction de la date de réception de l'avis.

(Voir les conditions d'annulation).

III-PRINCIPALES MESURES DE SÉCURITÉ À RESPECTER

Nous vous rappelons ci-après les principaux points à respecter afin d'éviter les non conformités les plus flagrantes :

A. ELECTRICITÉ

- Réalisation des connexions dans les boîtes adaptées
- Mises à la terre des masses métalliques et appareils accessibles, avec un conducteur de protection à la terre
- Protection de chaque circuit contre les surintensités
- Pas d'utilisation de fiches multiples (boîtiers multiples autorisés)
- Tableau électrique dégagé et facilement accessible au personnel du stand mais inaccessible au public
- Prises de courant à obturateurs
- Câbles souples du type H07 RNF ou équivalents

B. INCENDIE

- Gaz butane ou propane : bouteilles protégées, appareillage conforme, maximum
- 13 kg
- Pas de stockage de gaz à l'intérieur des bâtiments
- Tissus ou voiles servant à la décoration, ignifugés.
- Présentation de machines ou engins en fonctionnement, et toute exposition à dangers Particuliers.
- Chapiteaux et tentes d'exposition implantés à plus de 8 mètres des bâtiments.

C. PERMIS DE FEU

Le PERMIS DE FEU est établi dans un but de prévention contre les dangers d'incendie et d'explosion occasionnés par les travaux par point chaud (chalumeau et arc électrique notamment). Il est délivré par le chef d'entreprise industrielle ou son représentant qualifié, pour chaque travail de ce genre exécuté soit par le personnel propre de l'entreprise, soit par celui d'une entreprise différente.

Il ne concerne par les travaux effectués à des postes de travail permanents de l'entreprise. Il doit être renouvelé chaque fois qu'un changement d'opérateur, de lieu, de méthode de travail...intervient dans le chantier.

Les intervenants dans les lieux doivent informer le service de Sécurité et Sûreté pour obtenir l'autorisation de travaux par points chaud avant de commencer l'intervention.

PORT DES E.P.I (Equipements de Protection Individuelle)

Les travailleurs sont tenus d'utiliser des équipements de protection individuelle (EPI) lorsque cela s'avère nécessaire. Les EPI contribuent à prévenir les blessures et les atteintes à la santé des travailleurs.

Des EPI ne doivent être utilisées que si le risque d'accident ou de maladie ne peut pas être empêché ou limité de manière suffisante par des mesures de substitution, des dispositifs de sécurité ou des mesures d'ordre organisationnel.

Les sociétés qui assurent le montage et le démontage sont tenues de mettre les EPI nécessaires à la disposition de leurs collaborateurs et d'assumer les frais qui y sont liés.

Lu et approuvé



SMAAR

Tél : (+212) 6 17 754 994 / (+212) 6 91 067 899
E-mail : secretariat@smaar.ma / smaar@smaar.ma
Site web : www.smaar.ma



Agence organisatrice

Tél : (+212) 661 736 028
E-mail : beyondcom.3c@gmail.com
Site web : www.beyondcom.ma